

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En complément du courrier reçu d'Euromut en novembre.

La Mutualité Euromut centralise progressivement le remboursement de toutes les attestations de soins en son siège de Bruxelles. Cette mesure sera effective partout dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014. A la même date Euromut a décidé de mettre fin à sa collaboration avec ses agences indépendantes.

C'est ainsi que n'ayant plus accès à votre dossier, je ne pourrai plus tenir de permanence, ni répondre à des questions précises concernant votre dossier.

Toutefois, j'ai opté pour la possibilité qui m'a été offerte de continuer à travailler pour Euromut pour les affiliations de nouveaux membres, tant pour les jeunes qui entrent dans la vie professionnelle que pour les partenaires de membres, amis, familles, etc. J'espère que vous continuerez à m'accorder votre confiance dans ce domaine en me recommandant à votre entourage.

Il me sera ainsi toujours possible de répondre à des questions d'ordre général sur Euromut ou la sécurité sociale en général.

De plus, mes différentes boîtes aux lettres restent à votre disposition pour tout le courrier à transmettre au siège central de Bruxelles (Wépion, Belgrade, Bois-de-Villers, Maillen et Moustier-sur-Sambre).

Enfin, à partir du 15 janvier, vous continuerez à trouver certaines informations pratiques intéressantes sur mon site [www.euromutwepion.be](http://www.euromutwepion.be).

En début d'année, j'ai l'intention d'organiser des réunions afin de :

- vous guider dans l'utilisation du Guichet en ligne "My Euromut" qui vous permet d'accéder à votre dossier, d'imprimer des formulaires, commander des vignettes, des documents pour l'étranger, etc.,
- attirer votre attention sur les points importants à savoir pour une transition harmonieuse;
- vous présenter les Avantages Euromut 2014;
- répondre à vos questions.

Merci de me signaler si vous êtes intéressés par ces présentations pour que je puisse vous informer de leur tenue.

*Par-dessus tout, je tiens par la présente à vous remercier toutes et tous du fond du cœur pour votre fidélité, votre confiance et le plaisir que j'ai eu à travailler pour vous tout au long des 30 dernières années.*

Jacqueline Scauflaire  
Rue de la 1<sup>è</sup> Armée Américaine, 43  
5100 Wépion  
081 47 00 30  
[contact@euromutwepion.be](mailto:contact@euromutwepion.be)

## Pratiquement en 2014

A. *Question en rapport avec votre dossier, délivrance de documents, explications personnelles :*  
Bureau de Namur : 081 74 40 24 ou [ag.namur@euromut.be](mailto:ag.namur@euromut.be)  
Si vous n'habitez pas la région, je vous renseignerai volontiers les coordonnées du bureau le plus proche de chez vous.

B. *Envoi des attestations de soins ou autres demandes de remboursement, demandes pour le médecin conseil :*

- Bureau de Namur, Place de la Station, 22 5000 Namur (à côté du TEC)
- Mes boîtes aux lettres
  - Wépion – Rue de la 1<sup>è</sup> Armée Américaine, 43
  - Belgrade – Place du Bia Bouquet, 2
  - Bois-de-Villers – Place de l'Armistice 19 (Librairie – à gauche des vitrines)
  - Maillen – Rue Sous les Prés, 2c
  - Moustier-sur-Sambre - Rue de la Glacerie, 97
- Envoi à Bruxelles.

**Attention : une vignette (Euromut et avec code-barres) doit être collée sur absolument TOUS les documents, quels qu'ils soient, que vous nous faites parvenir.**

C. *Vous avez des connaissances, membres de votre famille, amis, etc. qui souhaitent des renseignements sur Euromut, ou s'y affilier :*

*Vous avez des questions générales ou un problème :*

Vous me contactez au 081 47 00 30 ou via [contact@euromutwepion.be](mailto:contact@euromutwepion.be) ou fiches pratiques sur [www.euromutwepion.be](http://www.euromutwepion.be)

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2014, il est prévu que les bureaux de Partenamut soient également à votre disposition.

